

L'ANDEA TRÈS INQUIÈTE DU PROJET DE LOI SUR LA CRÉATION DE FLEUR PELLERIN

> L'Association nationale des écoles supérieures d'art, AndEA, a fait part hier jeudi de sa forte inquiétude face au contenu de l'avant-projet de loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, qui doit être présenté par la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, en mars 2015 en Conseil des ministres. « *Contrairement à la manière dont Fleur Pellerin l'a présenté, il ne s'agit pas d'un grand texte "ambitieux" sur la création puisqu'il ne s'attache qu'à certains domaines particuliers. Il est fort dommageable que le ministère de la Culture ne prenne pas la mesure de l'importance de nommer toutes les formes de création et n'entreprene pas dans un texte comme celui-ci de réaffirmer et de sanctuariser la tutelle pédagogique et scientifique qu'il exerce sur l'ensemble de ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche, à un moment où l'on attend de lui qu'il renforce la structuration et les procédures de légitimation de ce secteur* », déclare l'association. Les critiques se portent autant sur le contenu que sur la forme du texte, et en particulier sur sa manière de faire « *peu de cas des arts plastiques et visuels, du design et des médias numériques* » en « *supprim[ant] purement et simplement toutes les mesures qui, dans la précédente version du texte en date d'octobre 2013, concernaient l'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture, ce secteur étant maintenant relégué à une ordonnance* ». Cette « *modification profonde du texte a été entreprise sans consultation aucune des acteurs culturels concernés* », souligne l'association. En réaffirmant l'enjeu que représente cette loi pour le secteur des écoles d'art, l'ANdEA demande à ce que soit « *sanctuarisé l'enseignement supérieur de la création par la création et la recherche en art* », que soit « *reconnue et légitimée l'activité de recherche elle-même* », et à ce que soit instauré un « *statut spécifique pour les professeurs d'enseignement artistique du supérieur* », en vue d'assurer « *la pérennité du pluralisme et de la singularité des écoles supérieures d'art, et leur préservation au regard du champ plus large de l'enseignement supérieur* ». Dans le même temps, de nombreux points imprécis posent question dont l'évocation d'une convergence entre les écoles du spectacle vivant et les écoles d'art, la mise en cohérence du régime d'enseignement supérieur de la création artistique avec le système d'accréditation introduit par la Loi Fioraso, ou encore la question de l'accentuation de l'autonomie des établissements de formation.



OUVERTURE D'ARTEFIERA À BOLOGNE

> La foire d'art moderne et contemporain Artefiera ouvre ses portes aujourd'hui à Bologne, et ce jusqu'à lundi. La manifestation réunit cette année 210 galeries, en majorité italiennes. Une section « Focus East » se concentre sur l'Europe de l'Est, tandis qu'un autre espace est plus spécifiquement consacré à la photographie. En marge de la foire, la pinacothèque nationale de Bologne accueille une grande exposition sur l'art du Moyen-Orient, « Too Early, Too Late. Middle East and Modernity », conçue par le curateur Marco Scotini (jusqu'au 12 avril). La foire est aussi l'occasion pour Bologne d'organiser sa Nuit Blanche, intitulée Art City, ce samedi soir, 24 janvier. Programme complet sur www.artefiera.bolognafiere.it



LES MUSÉES PARISIENS FONT LEUR FESTIVAL

> L'établissement public Paris-Musées réunissant les musées municipaux de la capitale organise ce week-end, les 24 et 25 janvier, son premier festival. Intitulé « Paris-Musées Off », cette première édition en accès libre, mêlant art vidéo, graphisme, design sonore, bande dessinée et musique, fait le choix d'inviter huit artistes ou collectifs dans autant de musées. Les membres du label Tigersushi Record envahiront le musée d'art moderne de la Ville de Paris avec une série de concerts et la projection de vidéos sélectionnées parmi les collections du musée. Pierre Vanni réinterprétera plastiquement le *Traité des excitants modernes* d'Honoré Balzac au fil d'un accrochage à la Maison de l'écrivain. Conçue sur le thème du sensualisme à partir des discours de philosophes et d'esthètes, une pièce sonore originale de Raphaël Henard se jouera dans les salles du musée Cognacq-Jay. En contrepoint à sa prochaine exposition sur « Les Bas-fonds du Baroque », le Petit Palais invite le chœur « Les Cris de Paris » à interpréter toutes les demi-heures le *Miserere*, de Gregorio Allegri. De son côté, Mehdi Meddaci proposera une installation vidéo autour de la question des classes sociales et des mouvements de foule au sein du musée Carnavalet.

Programme complet sur www.parismusees.paris.fr



Moataz Nasr, *Elshaab*, 2012, 25 personnages en céramique. Collection privée. Courtesy GALLERIA CONTINUA, San Gimignano / Pékin / Les Moulins. Photo : Oak Taylor-Smith. Exposition « Too Early, Too Late. Middle East and Modernity », Pinacothèque de Bologne.



Vue de l'installation de Pierre Vanni sur le *Traité des excitants modernes de Balzac* à la Maison Balzac, Paris. Photo : Pierre Antoine.